





# TABLE DES MATIÈRES



**LA COMMANDE**

**L'ASSOCIATION**

**LA CHARTE**

**GUIDE DE SÉJOUR**

*La réception*

*Les services*

*Les 10 règles de séjour*

*Les plans de l'Hôtel*

*Le petit lexique*





# LA COMMANDE



La Ville de Rennes, propriétaire du bâtiment situé place Pasteur, ayant accueilli la faculté des sciences, puis la faculté dentaire, et accueillant encore jusqu'au début de l'année 2018 un centre de soin dentaire, entend transformer ce bâtiment en un équipement accueillant :

> Au rez-de-chaussée, une école maternelle de 8 classes, se substituant au groupe scolaire du Faux-Pont devenu trop exigu,

> Dans les étages un « Hôtel à Projets » comprenant un centre info école en remplacement de celui existant actuellement dans le groupe scolaire Liberté, et un ensemble de locaux où des acteurs venant de structures et d'horizons différents sont accueillis temporairement pour développer des activités.

Ce projet s'inscrit dans la continuité de l'expérience de l'Université Foraine, portée par Patrick Bouchain en 2013 et 2014. Ces principes fondateurs sont consignés dans la « Charte de l'Hôtel Pasteur ».

La Ville de Rennes a confié la conception et la réalisation de ce projet à la SPLA Territoires Publics par convention de mandat.

Outre la conduite des études puis des travaux, Territoires Publics est chargé d'ouvrir le lieu à des porteurs de projets pendant la phase d'étude du projet architectural et technique en cours et, dans toute la mesure du possible, pendant la phase de réalisation des travaux, et d'une façon générale, de gérer le site en coordination avec l'autre occupant qu'est le centre de soin dentaire.

Cette mise en pratique de l'Hôtel à Projets est une composante essentielle de la démarche de projet puisqu'elle permet à la fois de définir le projet architectural et technique à partir des usages et de tester les principes d'une gestion future qui devra impliquer les Hôtes du lieu et différents partenaires de l'Hôtel Pasteur.

Cette approche ouverte du lieu et du projet s'est traduite par la création d'une « Assemblée des Partenaires » qui rassemble, aux côtés de la Ville et de Territoires Publics, celles et ceux, personnes physiques ou représentant de personnes morales, qui entendent concourir à la construction du projet et à la vie du lieu.

Certains de ces partenaires se sont réunis et ont décidé, dans le but de concourir à la mission de gestion du lieu assurée par Territoires Publics et si nécessaire de la prolonger, de tester par la mise en pratique des solutions de gestion participative, et de préfigurer une éventuelle future solution de gestion participative, dédiée qui serait installée par la Ville dans la suite de la mission confiée à

Territoires Publics, de créer la présente association.

Les membres de l'association se réfèrent tous à la Charte de l'Hôtel Pasteur qui décrit les valeurs et orientations du projet, qu'ils contribuent à faire vivre et si nécessaire à faire évoluer.







# L'ASSOCIATION



## **Article 1 - Dénomination**

Il est formé entre les soussignés et les adhérents aux présents statuts une association, conformément aux articles 5 et 6 de la loi du 1er juillet 1901 sous la dénomination « Association l'Hôtel Pasteur ».

## **Article 2 - Fondements**

L'Association l'Hôtel Pasteur regroupe des personnes qui souhaitent s'impliquer dans la conception et le fonctionnement de « l'Hôtel Pasteur », projet initié par La Ville de Rennes accompagnée par la SPLA Territoires Publics, et qui se proposent notamment de réfléchir aux modalités de gouvernance de ce lieu d'un nouveau type.

Le projet que ces personnes souhaitent concourir à faire émerger et faire vivre porte sur la reconversion du site Pasteur dans les étages en un lieu d'accueil et de vie, accessible à tous et à toutes, lieu d'hybridation des usages, d'accueil de projets éphémères autour de différentes pratiques et disciplines. L'Association l'Hôtel Pasteur, s'inscrit et œuvre dans le prolongement et le respect des valeurs promues par la Charte et validée par l'Assemblée des partenaires.

Ce projet questionne l'art de faire la ville et son fonctionnement, mettant en avant des valeurs d'hospitalité et d'attention bienveillante, de décloisonnement des pratiques et d'ouverture à l'expérimentation.

Il est pensé et produit avec le concours de tous : jeunes et moins jeunes, étudiants ou retraités, chômeurs, salariés, freelances, issus de l'institution ou se situant en dehors d'elle.

Il est ouvert à tous les domaines d'action et est destiné à la collectivité toute entière.

### **Article 3 - Objet**

L'Association l'Hôtel Pasteur a pour objet de :

Fédérer, coordonner, représenter et associer des personnes physiques et morales, représentantes de la société civile, chacune dans leur discipline, ayant un intérêt et étant engagées dans le projet d'investissement et de vie du site afin de penser la programmation et la gestion.

Assister le mandataire Territoires Publics dans le mandat qui lui a été confié par la Ville de Rennes afin de faire émerger de façon collective et contributive la future structure de gestion du site.

Jouer un rôle d'ambassadeur en assurant la transmission de la philosophie et des valeurs promues par le projet de l'Hôtel Pasteur.

Permettre la mobilisation de moyens humains et financiers, de ressources

matérielles, afin d'aider à la gestion quotidienne du lieu.

Préfigurer et accompagner la mise en œuvre d'une structure juridique susceptible de porter et d'administrer le site en pleine responsabilité, (par exemple modèle de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) ou autres) dont la création relèvera d'une décision de la Ville propriétaire,

Et d'une façon générale accompagner le projet de reconversion de l'ancienne faculté dentaire en Hôtel à Projets.







# LA CHARTE



120 ans que le « Palais Pasteur » trône sur les quais, en bas de la rue Gambetta, et marque les générations successives de rennais par sa stature, imposante et énigmatique.

Revenu dans le patrimoine de la Ville, bientôt quitté par le centre de soin dentaire, Pasteur s'ouvre à de nouveaux usages, et se construit un avenir en phase avec les mutations de la société.

Cette « charte » se propose d'énoncer les principes de construction d'un projet et d'utilisation du lieu - de construction du projet par l'utilisation du lieu - auxquels les utilisateurs de Pasteur et acteurs du projet adhèrent et qu'ils s'engagent à mettre en pratique.

Document par nature ouvert et évolutif, la Charte sera amendée et enrichie par ce qu'apporteront les usages et les usagers, qui conduira à mieux exprimer les ambitions, à les faire évoluer ou les réviser, à préciser les transformations à apporter au bâtiment ou les conditions de son exploitation.

## **I. Préambule**

### ***Pasteur, un monument et un équipement public de fait.***

Le bâtiment Pasteur connaît depuis sa naissance des problèmes d'adaptation de sa forme à sa fonction. Dans son mémoire de recherche pour Science Po' Rennes, Romain Bresselec, mentionne "la déclaration critique du doyen Sirodot, contemporain de la construction du Palais, qui rappelait sous forme de reproche que les professeurs avaient bien spécifié vouloir « un atelier des sciences, pas un monument »."

Celui-ci n'en a pas moins servi pendant plus d'un siècle à un usage pour lequel il était jugé mal conçu, ce qui peut être considéré comme un témoignage de son adaptabilité, et autorise à envisager ses usages à l'avenir sans a priori.

Mal aimé par ses premiers utilisateurs en raison de sa monumentalité, anachronique dans sa conception architecturale néoclassique, Pasteur s'est néanmoins inscrit dans le paysage des rennais, bien qu'il ait été finalement peu ouvert au grand public, si l'on excepte les étudiants – et cela a pris fin il y a une dizaine d'années - et les usagers du centre de soins dentaires.

L'expérience de l'Université Foraine a à cet égard été une novation. Pour la première fois un public divers pouvait visiter et user de ces locaux et cela a pu renforcer leur appropriation par les rennais, l'identification du bâtiment

comme un « bien commun », alors même que la gestion associative et très peu formelle s'écartait résolument d'un « modèle » public.

Si ce n'était déjà le cas antérieurement, Pasteur est pendant cette période devenu un « équipement public de fait », dans une gestion qui n'était pourtant pas assurée par la collectivité propriétaire.

Le sentiment d'appropriation, au regard de l'histoire ancienne ou récente, est maintenant trop fort pour qu'une privatisation du bâtiment soit désormais envisageable.

### ***Pasteur est, et restera, un bâtiment public à l'usage des rennais.***

### ***Un lieu, deux projets complémentaires***

Des considérations de démographie scolaire, le fait que l'école maternelle du Faux-Pont soit trop exigüe pour être efficacement réhabilitée, la nécessité de déplacer le Centre Info École pour permettre l'utilisation optimale du groupe scolaire Liberté, ont conduit à la décision d'implanter une école dans le bâtiment Pasteur.

Ce choix scelle définitivement la dimension publique du lieu et du projet.

L'école n'occupant pas plus d'un tiers des surfaces disponibles de Pasteur, et prioritairement le rez-de-chaussée, il restait à imaginer l'avenir des deux autres tiers, à leur donner un usage qui soit compatible – ou mieux, complémentaire – avec la fonction scolaire du rez-de-chaussée. Les

manquaient pas.

L'arbitrage entre celles-ci pouvait conduire à partitionner les étages et à affecter aux divers demandeurs des parties de plateaux qu'ils se seraient appropriés. Ça n'est pas le principe à retenir pour Pasteur.

À cela au moins deux raisons :

D'une part la ville de Rennes a, d'ores et déjà un patrimoine important qui, se trouvant disponible, a été mis à disposition de tel ou tel partenaire de l'action publique. Cela a sans doute permis le développement d'une vie associative riche, des démarches créatives, ou l'émergence de nouveaux services. Mais cela conduit parfois à une pérennisation de structures et d'usages au-delà des temporalités prévues initialement, avec ce que cela implique en termes de charges pour la ville.

D'autre part, sans céder à un effet de mode, il faut prendre acte d'un besoin – à Rennes comme ailleurs - d'espaces nouveaux, qui ne sont pas affectés à un usage ou un utilisateur clairement prédéterminé, et qui de ce fait autorisent des pratiques plus occasionnelles et spontanées. Ce besoin est fréquemment exprimé par les personnes rencontrées à Pasteur. Il a été révélé par la période de l'Université Foraine, qui a fait également apparaître la richesse des rencontres et croisements qu'un tel mode de fonctionnement autorise, voire suscite.

Ces nouveaux espaces, que l'on regroupe commodément sous le vocable fourre-tout de « Tiers Lieux »,

ont en commun une adaptabilité leur permettant d'accueillir des usages éphémères. Ce qui conduit à leur supposer des vertus en termes de foisonnement des usages et donc d'optimisation de fonctionnement. C'est à penser un tel lieu, qui renouvelle le concept d'équipement, répond à des attentes émergentes, et construit une complémentarité avec la fonction scolaire du rez-de-chaussée, qu'invitait la disponibilité du bâtiment Pasteur.

En mars 2015, la Ville de Rennes a donc confié à Territoires Publics une mission de définition d'un projet à deux composantes :

Une école maternelle de 8 classes, substituant à celle du Faux-Pont, associée au centre Info Ecole actuellement localisé au sein du groupe scolaire Liberté, Sur les espaces non affectés à l'école, un « Hôtel à Projets », lieu où des acteurs venant de structures et horizons différents seraient accueillis temporairement pour développer des activités.

Elle a parallèlement installé la « Mission Pasteur » chargée d'alimenter la réflexion sur ce concept d'Hôtel à Projets.

### ***Une démarche atypique pour penser et construire un lieu innovant***

Le concept de Tiers Lieu réunit des objets qui ont en commun des valeurs, des principes de fonctionnement, une typologie d'utilisateurs, ... mais qui sont



techniquement très différents.

Le projet envisagé pour Pasteur, même si on peut le ranger dans cette catégorie « floue », ne correspond en réalité à aucun modèle préexistant. Il serait donc vain de poursuivre un travail de rédaction d'un programme, au sens usuel de description des locaux nécessaires aux usages qui y prendront place, par comparaison à des lieux existants. Ce sont les usages qu'il convient d'abord de réfléchir et parallèlement d'expérimenter. D'où une méthode particulière de construction du projet reposant sur une approche participative, à deux niveaux :

### ***Ouvrir le cadre de construction du projet***

Plutôt que d'écrire le programme d'un équipement en adoptant une posture de sachant il a été décidé de faire exprimer les attentes, les besoins, les avis et conseil (voire les frustrations suscitées par ce qui existe) par rapport au concept d'Hôtel à Projets Pasteur. Cela s'est traduit par de multiples échanges entre les membres de la Mission Pasteur et par de nombreuses auditions, d'utilisateurs de Pasteur, de personnalités reconnues, de gestionnaires de lieux similaires ou complémentaires ...

En contrepoint de ce dispositif foisonnant, qui fait émerger les usages et modes de fonctionnement souhaitables, l'analyse des contraintes techniques et réglementaire du bâtiment et de son environnement, permet d'identifier ce qui est possible dans une épure financière raisonnable.

### ***Un projet ouvert pour un lieu ouvert***

Second et principal élément d'innovation méthodologique, la volonté de maintenir le bâtiment en usage tout au long du processus de définition de l'Hôtel à Projets, et dans toute la mesure du possible pendant la phase de travaux.

Cela répond à un triple objectif :

- Éviter que le bâtiment, sans usage, soit également laissé sans surveillance jusqu'au démarrage des travaux,
- Être accueillant et hospitalier vis-à-vis de ceux qui, pour la mise en œuvre d'un projet, manquent d'un lieu disponible pour quelques heures ou quelques jours.

- Faire dès à présent vivre le lieu dans sa logique foisonnante, afin que ce mode de fonctionnement, marqué par une relative précarité, éclaire les réflexions en cours sur le fonctionnement futur (sans que la fréquentation présente du lieu ne donne des droits à un usage futur). Au fur et à mesure que se déploie cette méthode ouverte et itérative de construction du projet, reposant sur l'acceptation des contributions diverses et variées et la mise en pratique des principes dans l'usage du lieu au quotidien, il apparaît plus clairement que l'on touche à ce qui fait déjà, et fera plus sûrement encore demain, l'identité particulière de Pasteur, sa profonde originalité et son utilité : un lieu qui n'est figé ni dans un usage, ni dans une forme finie ou définitive. Mais cette démarche de création collective et mise en œuvre participative suppose un ensemble de

règles et principes partagés.

C'est cela que cherche à exprimer ce document par essence provisoire et révisable, qui est à la fois :

- L'évocation de ce qu'est et sera Pasteur aujourd'hui, pendant et après travaux,
- Une réflexion sur la nature des projets admis dans Pasteur,
- Les règles qui s'imposent aux occupants (une sorte de « règlement intérieur » de Pasteur).

## ***II. Retour sur l'appellation "Hôtel à Projets"***

Cette appellation a été inspirée par des échanges avec des équipes de recherche en sciences sociales. Ce vocable est utilisé, notamment au sein du CNRS, pour désigner un lieu neutre où des équipes de recherche issues d'horizons différents, sont réunies pour travailler sur une thématique commune, pendant un laps de temps déterminé.

Cette dénomination semble pertinente parce qu'elle assemble deux mots qui évoquent l'un, (hôtel) l'idée d'impermanence – on ne réside que temporairement à l'hôtel – associée à la pluralité des occupants, et l'autre l'idée de but assigné. On vient ainsi à Pasteur pour un temps donné, au milieu d'autres utilisateurs, et pour y réaliser un projet.

### ***Des projets...***

Évoquons tout d'abord le terme de

« **Projets** », employé au pluriel et cela a évidemment une grande importance pour exprimer la pluralité des usages. On entend par là, que Pasteur ne doit pas être (ou pas uniquement) un lieu de réflexion sur des thématiques (La Ville, la Science, l'Art, la Culture...) et sur les pratiques émergentes qu'on y constate, souhaite ou suscite. Il doit aussi permettre une mise en pratique sur ces thématiques. Il s'agit de « faire », et même très prosaïquement de « construire ».

Il y a une dimension « atelier » à Pasteur, entendu à la fois comme processus de création (comme l'on parle d'atelier d'écriture) et comme un lieu de fabrication, avec des outils, qui peuvent être innovants et/ou très traditionnels (et l'on voit ce que cela peut avoir de déterminant en terme d'organisation/équipement des locaux). cela peut avoir de déterminant en terme d'organisation/équipement des locaux).

### ***...et de l'hôtellerie***

Pour préciser le propos de Pasteur, filons la métaphore hôtelière. Observons qu'un hôtel a des chambres, espaces privés de résidence temporaire, mais aussi un Lobby - lieu de l'accueil, du passage, de la rencontre fortuite et du rendez-vous organisé – et souvent un bar, un restaurant, des salles de réunion...

Le retour à la définition du dictionnaire est également inspirante :

**Hôtel** : def : Étymologiquement, le terme hôtel désigne tout bâtiment destiné à recevoir des hôtes. Si ceux-

touristique. Mais le terme d'hôtel peut également s'appliquer aux mairies des grandes villes (hôtel de ville), aux hôpitaux (Hôtels-Dieu), aux hôtels particuliers... Le mot latin hospitalis (Du radical de hospes, hospitis avec le suffixe -alis), ou celui de hospitalitas, a donné les mots dérivés hôte, hôtel, hôtellerie, hôpital ou encore hospitalité<sup>1</sup>. Dans l'ancien français, l'hostel est une « maison où l'on habite ».

**Particulier (à qqn/qqc).** – 2. Qui est à part. Synon. singulier. « Il y a en lui, sous ces caractères de l'humanité, un être particulier, une créature, un moi » (P. Leroux, Humanité, 1840, p.282). « On constate naïvement (...) que les singuliers sont innombrables. Tant de personnes particulières; chacune capitale pour soi, nulle ou négligeable au regard de presque toutes les autres » (Valéry, Variété II, 1929, p.29). « Il semble d'abord que ce soit [un bon fétiche] une sculpture saisissante, mais encore faut-il qu'elle le demeure lorsque le style auquel elle appartient nous est devenu familier. Elle est donc une œuvre **particulière**, qui s'oppose aux sculptures de série. » (Malraux, Voix sil., 1951, p.570.) L'Hôtel à Projets Pasteur pourrait être un **Hôtel Particulier** au sens « Qui n'a pas d'exemple ». Particulier car caractérisé comme un espace non défini et non étiqueté permettant la rencontre, le croisement et le foisonnement de différentes pratiques.

### **...Particulier, mais pas isolé.**

Comme indiqué en préambule, il nous semble que, si ce que nous envisageons pour Pasteur s'inscrit dans une tendance actuelle de création de lieux différents, plus ouverts, ... il n'existe pas, ailleurs, de modèle qui serait directement démarquable. Cette singularité voulue du projet Pasteur ne doit pas conduire à le penser de façon isolée ou exclusive, à avoir la prétention de créer « Le » projet inventant un nouveau mode de faire. Il existe évidemment d'autres lieux dans la métropole rennaise, publics ou privés, récents ou anciens qui, dans des domaines divers, pratiquent l'accueil et l'ouverture. Pasteur ne peut vivre pour lui-même, mais uniquement s'il est perçu comme une ressource par d'autres. Ce qui conduit à affirmer les points suivants :

Pasteur est un élément d'un réseau. Pas l'animateur de ce réseau - car il n'y a aucune prétention à organiser des échanges ou une démarche collective - mais un nœud d'un dispositif maillé. Un lieu partagé, d'un écosystème élargi et en permanent renouvellement. Ce qu'illustre la cartographie des lieux de la métropole (renvoyant à un annuaire des acteurs) qui entretiennent une relation avec Pasteur. Chacun devra s'appliquer à alimenter cette cartographie révélatrice de l'ambition de l'Hôtel à Projets. Exprimant cette fonction nodale, le mode de fonctionnement de Pasteur,

est avant tout collaboratif, Et enfin une fonction essentielle de Pasteur est de favoriser l'hybridation, à savoir permettre à chaque utilisateur de s'écarter de son champ sectoriel strict au contact d'acteurs œuvrant dans d'autres domaines. Et c'est finalement au travers de ces trois principes – **Réseau, Collaboratif, Hybridation** – que l'on répond le mieux au souci d'optimisation des moyens, dont on peut supposer qu'ils seront rapidement mieux connus, et donc davantage partagés, que si l'on s'efforce de maintenir une absolue spécialisation de chaque entité. Ainsi Pasteur joue au sein du réseau de lieu un rôle particulier : celui de révélateur du potentiel d'échange entre des acteurs souvent isolés, et de catalyseur de collaborations.

### **Un Hôtel au Centre-Ville.**

Si Pasteur s'inscrit dans un ensemble de lieux qui entretiennent entre eux des relations continues, épisodiques ou fortuites, il joue dans cet écosystème mouvant un rôle particulier du fait de sa situation « en plein cœur de la métropole ». Cette centralité n'en fait ni le navire amiral d'une flottille éparpillée sur la métropole – ce qui lui conférerait une fonction d'autorité dont il n'est pas question – ni la vitrine de ce qui se passe ailleurs, en des lieux moins visibles ou moins accessibles - ce qui nierait l'idée d'un projet autonome pour Pasteur. Entre ces deux positionnements excessifs, il y a une singularité du projet

Pasteur du fait de cette localisation exceptionnelle, qui plus est dans un bâtiment remarquable. Il y a comme une responsabilité particulière, qui conforte l'exigence d'une large ouverture du lieu et le refus de son appropriation par un « cercle fermé d'utilisateurs ».

Cette digression sur le concept fondateur d'hôtel à projets et la puissance de la métaphore hôtelière se conclut par la dénomination adoptée, et désormais partagée, à savoir :



## **III. Les thématiques**

### **Principes généraux**

Il doit y avoir une ouverture large quant aux thématiques des projets accueillis à Pasteur, et l'on imagine que cela relèvera très largement d'une appréciation au cas par cas. Ce qui renvoie à l'organisation de la gouvernance qui doit refléter la logique contributive et de partage du projet. Mais il faut néanmoins évoquer quelques orientations qui déterminent les « intentions » du projet. Sans privilégier une thématique de politique publique (la jeunesse, l'école, etc.), Pasteur doit être identifié comme un lieu qui met en avant, dans les projets qu'il héberge ou autour





de ceux-ci (comme environnement favorable à la production) :

> La rencontre, le partage et la convivialité,

> L'insertion de celles et ceux qui ne trouvent pas aisément leur place dans les cadres et instances établis de la vie collective,

> L'expérimentation de formes et pratiques nouvelles plutôt que la reproduction d'usages établis,

> L'accueil des acteurs émergents (donc fréquemment la jeunesse, ...mais pas seulement).

> La production – d'un travail, d'une valeur, d'un acquis... (Il doit rester une trace, matérielle ou immatérielle, d'un passage à Pasteur).

De façon transversale par rapport à ces thématiques, la question d'une nouvelle distribution des temps de la vie économique et sociale (temps des études qui s'allonge et se morcelle, alternance des temps dans et hors emploi, temps de la retraite qui se superpose avec les temps actifs, rétribués ou non,...) est un facteur essentiel dans l'émergence d'une demande pour « un temps du projet ». Pasteur et les activités qui s'y déroulent sont à la fois un révélateur et un champ unique d'observation de cette « nouvelle donne temporelle ».

### ***Précisions quant aux activités relevant de certaines thématiques :***

#### ***Arts et Culture :***

L'Hôtel à projets n'est pas un nouvel équipement culturel au sens « spécifiquement aménagé pour des pratiques régulières » : comme une salle de spectacle, concert, théâtre, salle de danse, un musée...

Des espaces doivent permettre l'expérimentation artistique, sociale, scientifique avec la contrainte du bâti, des surfaces, de l'aménagement qui doit pouvoir être mouvant. Certains espaces devront donc recevoir peu d'aménagements permanents en vue de permettre une plus grande liberté d'appropriation par des usages différents.

Ce n'est pas un lieu de monstration au sens « muséal » mais des expositions, produites ou coproduites à Pasteur, pourront prendre place dans le lieu et s'adapter aux espaces qui resteront vivants.

Il doit pouvoir répondre à de nouvelles formes de pratiques artistiques ouvertes. Il n'est pas un lieu de résidence artistique en sens classique du terme mais bel et bien un lieu de travail parce que le projet s'inscrit dans l'histoire du bâtiment, dans ses contraintes d'espace et dans la valorisation de ces espaces.

Le projet Pasteur repose sur l'idée qu'avec très peu d'aménagement on a une liberté beaucoup plus importante d'expérimentation.

Il doit pouvoir s'adresser aux écoles, universités, associations, aussi bien

qu'à des équipements déjà existants sur le territoire qui auraient l'envie, le besoin et la nécessité de sortir de leurs murs de manière éphémère pour se (re)donner la liberté de faire.

#### ***Santé et Bien-être :***

L'Hôtel à Projets doit pouvoir répondre à des besoins actuels de santé au sens « Bien-être / Mal-être, prendre soin ». Il ne s'agit pas d'offrir un espace de santé hospitalière ou médicalisée mais des espaces où l'on peut prendre soin de soi, du corps, en permettant à certaines structures de profiter d'un lieu public, ouvert sur la ville et ouvert à différentes catégories sociales d'usager et permettre la rencontre qu'il est difficile d'imaginer dans nos équipements traditionnels dévoués exclusivement à une seule discipline. L'hôtel à projets doit pouvoir accueillir des activités de prévention, d'accompagnement autour de nouvelles pratiques sociales de bien-être.

Les CCAS, les CDAS, les structures d'insertion sociales, les équipes mobiles précarité et insertion comme l'ENVOL de l'hôpital Guillaume Reignier, des associations intervenant dans le champ du bien-être ou de la santé mentale sont des partenaires logiques de l'Hôtel à Projets.

#### ***Chantier et Insertion Sociale :***

L'Hôtel à Projets doit pouvoir offrir avant même sa réhabilitation et par sa réhabilitation une possibilité d'application pour les structures de formation, les associations d'insertion,

le GRETA, les chantiers-écoles, les écoles d'Arts...

Le bâtiment en tant que tel, doit permettre un projet d'insertion de publics dans la ville. Il est un véritable outil pédagogique, de travail et la réhabilitation douce des aménagements intérieurs des étages doit être valorisée comme outil d'enseignement autour de différents chantiers : Plomberie / électricité / sécurité incendie / menuiseries intérieures / aménagements intérieurs (tables, chaises, cuisines....)

Cette orientation induit un processus de rénovation du bâtiment qui s'écarte du schéma traditionnel de la maîtrise d'ouvrage publique (un programme déterminé donnant lieu à un projet défini conduit dans un laps de temps contractualisé pour arriver à un « objet fini »). Il est ainsi probable qu'il y aura non pas un, mais plusieurs chantiers : le premier de sauvegarde des éléments immuables du bâtiment (pour l'essentiel le clos et couvert) et qui sont menacés dans leur pérennité, un second directement liés à l'école et à la structuration de l'hôtel à projets, puis d'autres qui seront, dans le temps, liés aux projets hébergés et qui trouveront, dans leur contribution à la transformation du lieu, la justification de leur accueil.

#### ***Culture scientifique, numérique et fabrication :***

Le concept de tiers lieu est fréquemment associé à celui d'économie ou de classe créative, dont les représentants seraient en recherche



de ceux traditionnellement dédiés à l'habitation ou au travail. Il renvoie également à la révolution numérique et à son impact sur la déspecialisation des lieux.

S'il n'est pas envisagé que le bâtiment accueille des créateurs d'entreprises ou des jeunes entreprises constituées (fonctions d'incubation et de pépinière d'entreprise) – car cela supposerait qu'il accueille également des moyens humains d'accompagnement de ces personnes et structures - il peut constituer un lieu ressource pour cette économie émergente.

Inspiré par le « Labfab », lieu d'expérimentation autour de l'échange des savoirs en vue de construire, Pasteur doit donner à chacun la capacité d'agir, de faire et de transmettre en ayant accès à des outils de fabrication numérique.

L'hôtel à projets pourrait accueillir ce mode de pratique autour de production d'objets liés au mieux vivre, seul et ensemble. Le Labfab est ouvert à tous, aux écoles, aux associations, aux individus qui ont un projet et sont désireux d'apprendre à faire eux même et avec les autres. Généralisons en le principe : L'hôtel à projets pourrait accueillir des espaces de fabrique liés au numérique mais aussi à l'artisanat, à la « fabrication », s'inscrivant dans des projets répondant aux valeurs de l'Hôtel.

Des ateliers de productions et de construction (machines bois, imprimantes 3D, impressions numériques...) ouverts aux porteurs de projets et aménagés par ceux-ci pour permettre l'échange, l'apprentissage,

l'application et l'innovation pourraient être imaginés dans Pasteur...

C'est - sur cette thématique également - dans une logique de réseau, de lieux et d'acteurs, que le projet en cours d'élaboration prend pleinement son sens.

### ***L'école, l'enfance :***

Instruits par les difficultés soulevées par les expériences d'écoles en milieu ouvert, et parce que le programme de l'école est arrêté alors que celui du reste du bâtiment est à inventer, nous étions tentés de découpler ces deux composantes du projet Pasteur sans chercher à tisser un lien entre elles. Pourtant l'école est là, dont il convient de tenir compte dans la construction d'un projet global cohérent.

Ce qui se traduit par :

> Pasteur n'est le lieu réservé d'aucune tranche d'âge. La présence de tout petits conduit au contraire à imaginer que le croisement des générations constitue une des ambitions du lieu qui doit se traduire dans ses différents usages (« Pasteur tout au long de la vie »).

> A l'inverse des établissements scolaires des cycles suivants, l'école maternelle est quotidiennement fréquentée par les parents ou les proches des enfants. L'Hôtel à Projets Pasteur doit leur être accueillant afin qu'ils le perçoivent comme un lieu d'investissement dans le cadre de leurs activités professionnelles ou leur engagement personnel.

> Il en va de même vis-à-vis de la communauté éducative qui doit être

plus qu'un « voisin de palier », et dont l'implication dans les activités, et sans doute dans la gouvernance de Pasteur devra être recherchée.

> Enfin le programme de l'école comporte un élément particulier et qui doit pleinement s'intégrer, spatialement et dans son mode de fonctionnement, à l'Hôtel à Projets. Il s'agit du « Centre Info Ecole » qui reçoit, pour une durée limitée, des classes venant d'autres écoles de la ville ou de la métropole. Les enfants, plus grands que ceux de l'école maternelle Pasteur, sont temporairement « en résidence » dans le cadre d'un projet de découverte de la ville moderne ou historique, ou des institutions locales. Le Centre Info Ecole peut être le générateur de projets qui s'inscrivent naturellement dans la démarche voulue pour Pasteur.

## ***IV. Qui peut utiliser l'Hôtel Pasteur ?***

### ***Principes***

***Les Hôtes*** : déf : Personne qui est reçue chez quelqu'un, à qui on donne l'hospitalité. Client d'un hôtel, d'une auberge....

Conformément à la logique d'un Hôtel, par essence un lieu ouvert à tous, dès lors qu'il y a de l'espace disponible, il est proposé de ne pas réduire les hôtes à une catégorie particulière.

Le concept de « groupe fermé d'utilisateurs », d'un « réseau de partenaires exclusifs », est écarté au profit d'une logique d'admission

au vu du projet et en fonction des disponibilités.

Dès lors ***chacun peut être considéré comme « Hôte » à partir du moment où il vient avec un projet défini, sur un temps donné, correspondant aux valeurs/orientations de l'Hôtel.***

À titre d'exemple et sans que cela soit limitatif :

> Institution publique désireuse de sortir du cadre pour mener à bien un projet qui ne peut trouver sa place au sein même de l'Institution et dans un but de limiter les moyens d'actions.

> Association n'ayant pas de lieu repère pour travailler, expérimenter autour d'un projet.

> Université, école voulant sortir les savoirs des murs afin de les confronter à la réalité, à la société civile. N'ayant pas le lieu adapté à l'expérimentation autour d'un projet...

> Individu particulier à l'origine d'un projet et voulant trouver l'hospitalité dans un lieu public capable de répondre à ses besoins d'émergence afin, d'essayer, d'appliquer, de s'entraîner avant de trouver un autre lieu plus pérenne en vue de s'établir.

Un principe essentiel est le corollaire de cette large ouverture : Chaque hôte vient avec un projet, susceptible d'être enrichi au contact des autres acteurs et hôtes, et avec les moyens de ce projet.

***Pasteur accueille, ouvre la possibilité d'accéder à la ressource que constitue son réseau, mais Pasteur ne fournit pas de moyens ni n'intercède pour que soient attribués des moyens.***

### ***Dès à présent et pendant les travaux***

La phase d'ouverture actuelle (avant travaux) poursuit un triple objectif :

1. Maintenir le lieu en activité contribue à son maintien en état : il permet une vigilance sur des problèmes qui, faute d'être identifiés et traités en temps, entraîneraient des dégâts irréversibles (cf. récentes fuites en toitures).
2. Rendre service à des utilisateurs à la recherche d'un lieu disponible, mais surtout, et de plus en plus, attirés par la logique de foisonnement des usages qui constituent l'orientation fondamentale du projet.
3. Expérimenter « en vraie grandeur » l'intérêt et les contraintes de ces mises à disposition et ainsi conforter le modèle de fonctionnement à terme. Il est notamment question d'examiner la manière dont est rétribuée le fait d'occuper le lieu. Si l'on vient gratuitement à l'Hôtel, qu'offre-t-on en compensation ? Cela peut être la trace que l'on laisse et qui aide à l'aménagement, qui révèle ses potentialités. Cela peut (doit) être la contribution à la gestion, management des projets et du lieu. Cette rétribution dépend des porteurs de projet et des projets accueillis, de leur économie et de leur temporalité... Mais elle est essentielle et le sujet constitue un axe de travail pour les partenaires du projet.

Constatons enfin que, dans la phase préopérationnelle, les usages du lieu se multiplient, avec des niveaux

de maturité des projets hébergés et d'adéquations aux principes fondateurs du projet, variables. Mais tous concourent à la maturation du projet à terme dans une logique d'apprentissage par la pratique qui est au cœur de la démarche.







# GUIDE DE SÉJOUR



## LA RÉCEPTION

**Coordination** : Sophie Ricard, architecte AMO  
mail: sophie.ricard@territoires-rennes.fr

**Régie** : Élise MANCHON, artiste-designer  
mail: elise.manchon@territoires-rennes.fr

### **Contacts :**

Hôtel Pasteur  
1er étage - Bâtiment Pasteur  
2 Place Pasteur  
35000 Rennes

**Tél** : 02 99 63 83 76

## LES SERVICES

**Wifi** : réseau NAC  
code : notreateliercommun

### **Les espaces de vie commune de l'Hôtel**

**Pasteur** : la cuisine, les espaces de circulation, les sanitaires ...etc sont des espaces de vie, communs dont il convient de prendre soin. Chaque hôte a le devoir de veiller à sa qualité d'accueil et à son confort, afin de les rendre les plus hospitaliers possibles.

### **Local déchets:**

Des poubelles de tri sont mises à disposition dans le local conciergerie au rez-de-chaussée.

**L'Hôtel Pasteur est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 19h30.**

**Entrée libre et gratuite.**



# LES 10 RÈGLES DE SÉJOUR



**1**

Pasteur accueille tous types de disciplines liées à l'expérimentation ne trouvant pas leur place ailleurs

**2**

Pasteur accueille des séjours allant d'une heure jusqu'à 3 mois maximum si le projet le nécessite

**3**

Pasteur est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 19h30 (ouverture du centre dentaire)  
En dehors de ces horaires, des conditions d'ouverture sont requises et définies avec les hôtes si le projet le nécessite

**4**

Pasteur se programme jusqu'à 6 mois à l'avance mais difficilement plus

**5**

Pasteur d'abord comme lieu de travail (élaboration d'un projet) avant d'être un lieu de diffusion ou de consommation

**6**

Pasteur comme accueil d'un campement nomade si le projet le nécessite

**7**

Pasteur comme lieu ouvert et gratuit !

**8**

Pasteur lieu où les séjours doivent laisser une trace par le biais d'une transmission matérielle ou immatérielle, qui témoigne de l'accueil et du projet réalisé.

**9**

Pasteur comme lieu dans lequel on adhère : chaque hôte porteur de projets qui y séjourne doit prendre connaissance des valeurs de l'hôtel et adhérer à l'association

**10**

Pasteur comme le lieu de la règle en mouvement : la règle indispensable à retenir est de pouvoir toujours la redéfinir en y dérogeant – les dérogations se définissent dans les conseils collégiaux de l'hôtel

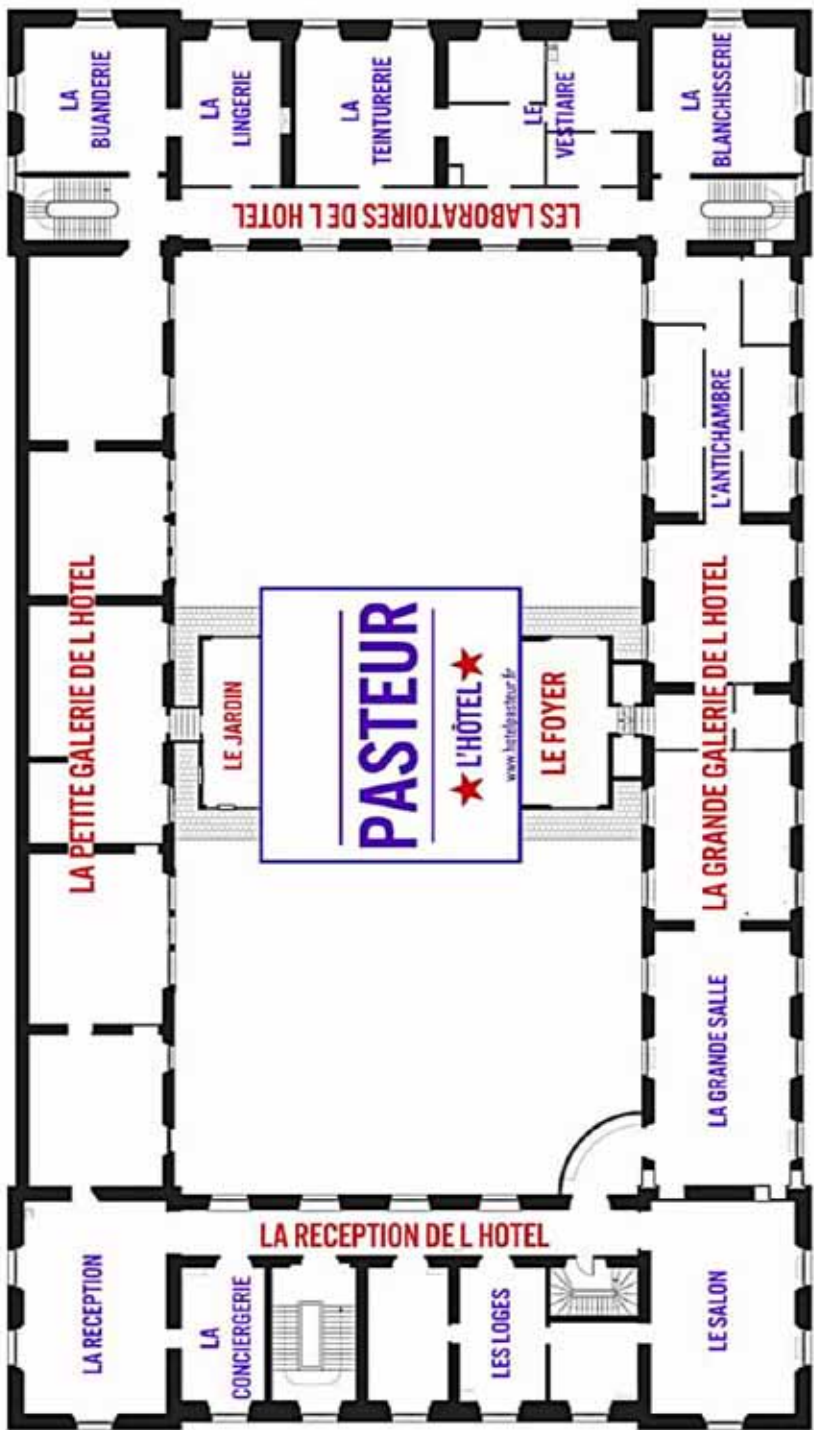




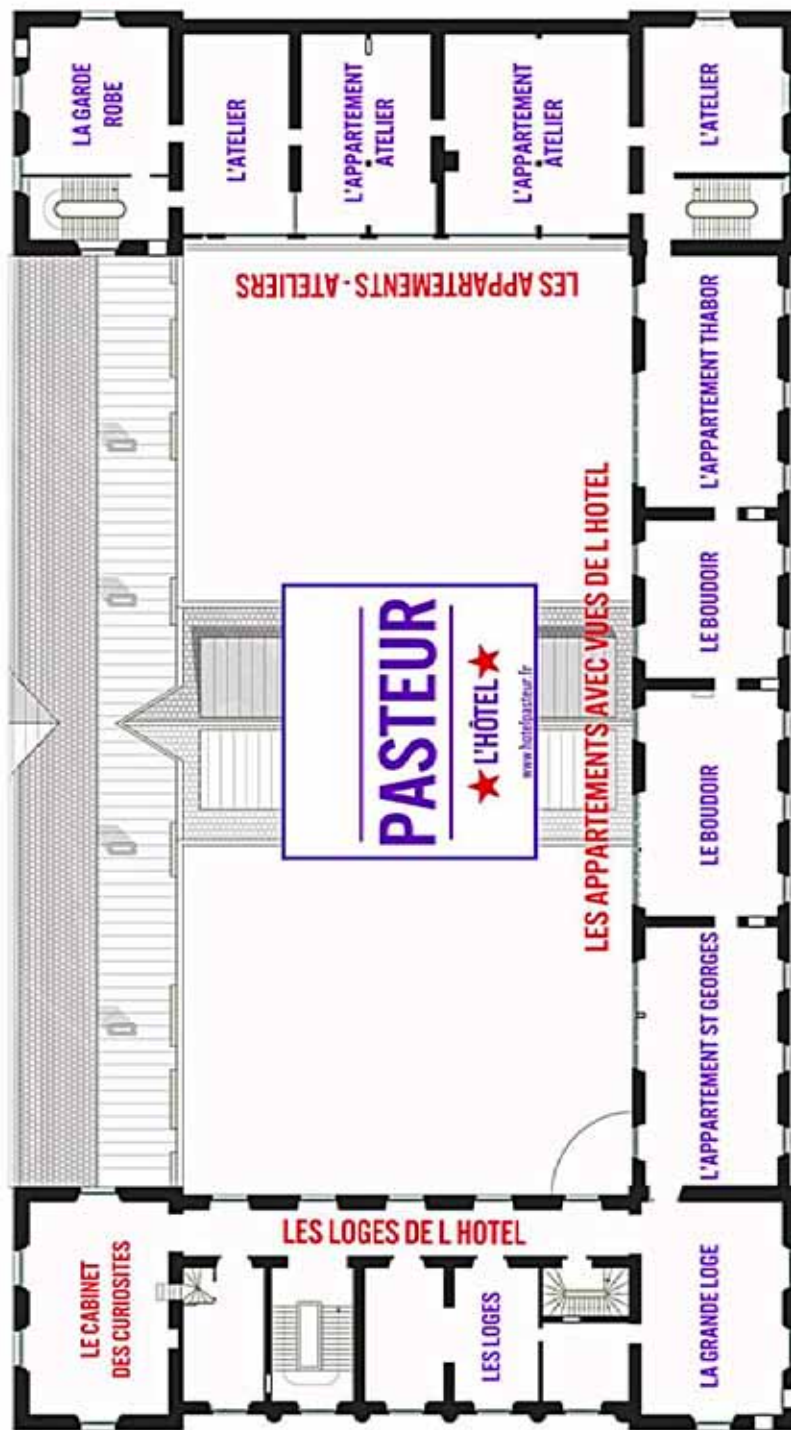
**PLANS DE L'HÔTEL**







PREMIER NIVEAU DE L'HÔTEL



DEUXIÈME NIVEAU DE L'HÔTEL

# PETIT LEXIQUE

## VOCABULAIRE ET DÉNOMINATION DES ESPACES



### DANS UN HÔTEL, LES HÔTES SÉJOURNENT...

**Les Séjours:** def :Le fait de séjourner quelque part pendant un certain temps. Un séjour est la période d'occupation des projets accueillis dans l'hôtel.

**Les Hôtes :**def : celui qui est reçu, l'invité, le "voyageur" mais aussi celui qui reçoit. Les hôtes sont les personnes qui séjournent porteuses de projet ou simplement public et sont pleinement responsables dans l'Hôtel.

### PREMIER NIVEAU DE L'HÔTEL

#### LA RÉCEPTION DE L'HÔTEL

**La Réception:** def: Dans l'hôtellerie, la réception désigne le bureau chargé d'assurer l'accueil des Hôtes voyageurs. La réception de l'hôtel est le lieu d'accueil ou se trouve les

réceptionnistes gérants de l'Hôtel.

**Les Loges:** def: La loge d'un gardien, d'un concierge ; local réservé à son service. Petit salon cloisonné dans une salle de spectacle ou Petite pièce dans laquelle se préparent les artistes de théâtre, de cinéma.

En architecture, pièce, galerie largement ouverte sur l'extérieur par une colonnade, des arcades ou des baies libres, le plus souvent située en étage.

### LA GRANDE GALERIE DE L'HÔTEL

**La galerie:** def: est un passage couvert à l'intérieur et ou à l'extérieur d'un bâtiment. La galerie de l'hôtel est l'espace public, "le passage couvert", lieu de déambulation, de partage qui vit au fil des projets de courte durée sur la journée. La galerie est en connexion avec le foyer de l'Hôtel.

**Le Foyer:** def: En architecture, le foyer est la Salle commune d'un équipement public comme le théâtre ou l'Hôtel , où se rassemblent les acteurs et celle où les spectateurs peuvent se rendre pour passer le temps des entractes, pour converser et où ils se rendaient autrefois pour se chauffer. Le foyer de l'hôtel est la cuisine collective ou chaque hôte peut se faire à manger, un café mais ou d'autres personnes peuvent investir ce lieu le temps d'un projet culinaire.

C'est le lieu de vie de l'hôtel en future connexion avec son jardin planté qui surplombera les cours de récréation de l'école maternelle.

**Le salon:** def: Pièce d'un appartement, d'un hôtel particulier, d'une maison, destinée à recevoir les visiteurs.

Le salon de l'Hôtel est une Pièce commune confortablement meublée où l'on peut s'asseoir, lire, converser. C'est une Pièce qu'un hôte peut réserver pour un repas, une réception, une fête, réunion etc...

Le salon de l'Hôtel fait partie de la Galerie mais peut aussi être dissocié et être étanche à la galerie pour certaines activités.

**La grande Salle:** def: La grande salle de l'hôtel est Pièce d'une habitation, en particulier d'un logis seigneurial, dont les dimensions et l'espace sont suffisamment importants pour pouvoir y organiser des réceptions, des banquets. La grande salle est le corps principal de la galerie de l'Hôtel. C'est un espace public connecté au salon et au foyer.

**L'antichambre:** def: Pièce d'entrée qui donne accès aux autres pièces (salon, salle à manger, chambre à coucher, cabinet de travail, cuisine ...). L'antichambre est une pièce au fond de la galerie qui dessert les appartements et les services de l'hôtel. C'est un espace semi public. Il peut être ouvert lorsque les événements de la galerie le demandent ou fermé.

### LES PETITS LABORATOIRES DE L'HÔTEL

LA BUANDERIE - LA TEINTURERIE - LA  
BLANCHISSERIE - LA LINGERIE

**def:** Les petits laboratoires de l'Hôtels sont les lieux de service.

Petites pièces de travail étanches les unes des autres composées de paillasse faïencées. Toutes les pièces des laboratoires sont desservies en eau. Elles sont desservies par le grand couloir Ouest de l'Hôtel.

Les laboratoires sont accessibles depuis la grande Gallerie et marquent le début de la partie plus privative des séjours de l'hôtel.

### DEUXIEME NIVEAU DE L'HÔTEL

#### LES APPARTEMENTS DE L'HÔTEL

**Les appartements avec vues de l'hôtel:** def: Les appartements avec vues de l'Hôtel sont composés d'une grande pièce principale dotée d'une grande verrière adossée à une plus petite pièce dénommée le boudoir de l'appartement. Les appartements sont des lieux de séjour destinés à recevoir plusieurs types d'activités et dont la superficie est suffisamment spacieuse pour y faire de la danse , du sport, du théâtre, de grandes expositions....

**Les appartements Ateliers de l'Hôtel:**

def: Les appartements ateliers de l'Hôtel sont composés d'une grande pièce principale adossée à une plus petite pièce composée de paillasses en ciment. Ces pièces sont les ateliers attenants aux appartements. Ce type d'appartements permet des séjours ou les hôtes peuvent fabriquer, disposer de plans de travail solides permettant bon nombre d'activités manuelles.

**LE COULOIR DES LOGES ET/OU CABINETS**

**Les cabinets l'hôtel:** def: Le terme de cabinet, issu de cabane et cabine (sur un bateau, petite pièce individuelle) désigne souvent un espace dédié à l'exercice d'une activité privée, notamment professionnelle comme ici. Pièces / atelier de l'Hôtel attenantes au grand cabinet principal. Les cabinets de l'Hôtel sont de véritables lieux de travail cloisonés.

**Le cabinet des curiosités:** def: Le cabinet des curiosités était un lieu où étaient entreposés et exposés des objets collectionnés, avec un certain goût pour l'hétéroclisme et l'inédit. On y trouvait couramment des médailles, des antiquités, des objets d'histoire naturelle (comme des animaux empaillés, des insectes séchés, des coquillages, des squelettes, des carapaces, des herbiers, des fossiles) ou des œuvres d'art.

Apparus à la Renaissance en Europe, les cabinets de curiosités (studiolo italien) sont les ancêtres des musées et des muséums. Le cabinet des curiosité

est constitué d'anciennes vitrines, de bibliothèque en bois et pourrait conserver sa fonction d'expérimentarium ou d'expositions temporaires.







**Photos :**

Parcours Éveil des sens  
Quine II - LISAA  
Biennale des écritures contemporaines - Spéléographie  
Breizh Insertion Sport  
Dojo Éphémère  
Rencontre Publique de l'Hôtel Pasteur  
Laboratoire Artistique et Populaire - Keur Eskemm  
Robot Graffeur - IDLV  
Teenage Kicks 2015  
No limit Barz  
Expolaroïd  
Laboratoire Artistique et Populaire - Keur Eskemm  
Teenage Kicks 2015

